

Le Petit MOZÉEN

BULLETIN MUNICIPAL | AVRIL 2022



Compte rendu

Conseil Municipal de Mozé-sur-Louet du 1 mars 2022

Mme BAUDONNIÈRE, Maire, M DAGUIN, Mme GODINEAU, M. ROUSSEL, Mme CHABROUILAUD (arrivée à 21H00), M. CESBRON, Adjoint(e)s, Mmes BEZIE, DELAUNAY, FREMY, GORREC, MOUKADEME, PAULT, SECHET, MM. CUVELIER, LÉGER, PELLOIN et RICHOU • Absent(e)s excusé(e)s : M QUILEZ qui donne pouvoir à M DAGUIN et M MEUNIER qui donne pouvoir à Mme GORREC • Secrétaire de séance : Mme GORREC.

Le compte rendu de la séance du 1^{er} février 2022 est adopté à l'unanimité. En préambule, Mme le Maire sollicite l'inscription d'un point à l'ordre du jour :

- Création d'un emploi non permanent
Le Conseil Municipal donne son accord.

Forfait OGEC : présentation coût à l'élève et vote du forfait

• 2.1 Coût à l'élève 2021 et forfait OGEC 2022

Madame le Maire rappelle les modalités de calcul du coût de l'élève de l'école publique, qui intègre les dépenses de fonctionnement de l'école publique (sur le strict temps scolaire), rapporté au nombre d'enfants scolarisés dans l'école publique.

Ce coût est utilisé :

- pour la facturation de la participation demandée aux communes extérieures lorsqu'elles ont des enfants inscrits à l'école du Petit Prince
- pour le calcul annuel du montant octroyé à l'OGEC de l'école du Prieuré dans le cadre du contrat d'association signé entre l'OGEC et la commune.

En 2022, le coût à l'élève de l'école publique de l'année 2021 s'établit à :

- Elève de maternelle : 1 192.06 €
- Elève de l'élémentaire : 237.24 €

Les effectifs de l'école du Prieuré sont les suivants pour l'année scolaire 2021/2022 :

- 16 élèves de maternelle domiciliés sur la commune
- 53 élèves d'élémentaire domiciliés sur la commune

Par conséquent, le montant du forfait OGEC 2022 s'élèvera à 31 646.68 € calculé comme suit :

- Elèves de maternelle : 16 x 1 192.06 € = 19 072.96 €
- Elèves de l'élémentaire : 53 x 237.24 € = 12 573.72 €

> DCM 2022-11 – Forfait OGEC 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 16 voix pour et 2 abstentions,

- Fixe les montants du coût à l'élève 2021 de l'école publique comme suit :

- Elève de maternelle : 1 192.06 €
- Elève de l'élémentaire : 237.24 €

- Précise que, par conséquent et au vu des effectifs de l'école du Prieuré à la rentrée 2021, le montant du forfait OGEC 2022 s'élèvera à 31 646.68 €.

• 2.2 Régularisation du coût à l'élève 2020 et forfait OGEC 2021

Madame le Maire rappelle que le montant octroyé à l'OGEC s'est élevé à 34 868.60 € sur la base du coût à l'élève maternelle et élémentaire de l'école publique 2021. Cependant, Mme le Maire explique que ce chiffre de 909.15 € n'était pas correct car calculé sur un nombre d'élèves de maternelle erroné (66 élèves au lieu de 52). Le chiffre définitif du coût de l'élève de maternelle de l'école publique 2020 aurait dû s'élever à 1 153.92 €.

Par conséquent, le forfait à l'élève 2021 aurait dû s'élever à 40 743.08 € (au lieu de 34 868.60 €) soit un reste dû de 5 874.48 €

- Elèves de maternelle : 24 x 1 153.92 € = 27 694.08 €
- Elèves de l'élémentaire : 50 x 260.98 € = 13 049.00 €

> DCM 2022-12 – Régularisation du forfait à l'élève 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 16 voix pour et 2 abstentions,

- Décide de modifier le montant du coût à l'élève de maternelle 2020 de l'école publique,

- Précise que, par conséquent et au vu des effectifs de l'école du Prieuré à la rentrée 2020, le montant du forfait OGEC 2021 pour les élèves de maternelle aurait dû s'élever à 27 694.08 €,

- Décide de verser une subvention exceptionnelle à l'OGEC du Prieuré d'un montant de 5 874.48 € au titre de la régularisation.

- Dit que les crédits nécessaires seront prévus au Budget primitif 2022

Création d'un emploi non permanent

Madame le Maire expose que, suite à la mise à disposition du bibliothécaire auprès de la commune de Blaison-St Sulpice, pour une durée de 3 mois, à raison de 13H30 hebdomadaires, il convient de recruter un agent en CDD pour le remplacer sur ce temps.

Il est précisé que, s'agissant d'une mise à disposition, la commune de Blaison-St Sulpice remboursera intégralement les charges salariales et patronales sur le temps imparti.

En compensation, un agent contractuel a été recruté sur cette même période. Afin de régulariser ce recrutement, il convient de créer un poste d'agent contractuel.

DCM 2022-13 – Création d'un emploi non permanent

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité ;

- Décide de créer un emploi non permanent d'adjoint du patrimoine à compter du 21 février et jusqu'au 20 mai à raison de 13H30 hebdomadaires.
- Dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2022.

Présentation de l'analyse des besoins sociaux

L'étude ABS a été conduite par le CCAS, conjointement avec les communes de Denée, Rochefort et Val du Layon.

Mme GODINEAU, adjointe aux affaires sociales, informe des trois orientations décidées lors des rencontres entre les communes :

- Soutien aux solidarités,
- Appel aux aînés,
- Amélioration des aménités et du cadre de vie.

Une animatrice sociale accompagne les communes pour ce travail. Concernant le plan d'action, l'idée est de travailler avec les commissions communales de Mozé-sur-Louet.

Compte rendu des commissions

• **Commission Habitat** : Monsieur DAGUIN expose plusieurs projets en cours autour de la mobilité :

- Subvention à l'achat de vélos électriques
- Réunion à venir avec la Communauté de communes et le Département au sujet de la mise en place d'une liaison douce entre Mozé-sur-Louet et Mûrs-Érigné.
- Réflexion en cours sur le Plan Local de l'habitat au niveau intercommunal. Les communes considérées comme des polarités structurantes seront prioritaires pour les opérations de construction.

• **Commission Culture** : Monsieur ROUSSEL donne l'avancement des dossiers :

- Chantier en cours sur la configuration des boîtes mails, un recensement des besoins va être réalisé pour une migration vers Exchange.
- Le bilan chiffré de la bibliothèque est en cours et sera présenté ultérieurement. D'ores et déjà, la bibliothèque de Mozé se situe dans les premières du territoire quant au taux de fréquentation.
- Le plan de la commune a été revu. De nouveaux exemplaires seront imprimés et disponibles à l'accueil de la mairie.
- Réfection et enrichissement du site internet en cours.

• **Commission Associations**

Madame BÉZIE informe qu'il est prévu de rencontrer les associations pour faire un point sur la transmission des informations et demandes. En effet, les informations sur les actions ne lui sont pas toujours transmises, ni les demandes diverses (créneaux d'utilisation... etc).

• **Commission Bâtiments**

Monsieur CESBRON donne le compte rendu des chantiers en cours :

- La classe n°1 de l'école Le Petit Prince a été repeinte.
- Changement des poignées des portes des classes de maternelle.

- Les 2 chauffe-eau de la salle de sport ne fonctionnent plus. Un premier chauffe-eau a été remplacé.

- Une rencontre avec le CAUE a eu lieu pour envisager la suite de la réflexion au sujet de la salle de sport, Restructuration ou démolition/reconstruction. Une estimation du coût de la deuxième solution est attendue. Il est à noter que ce projet ne pourrait débiter qu'en 2023 pour une réalisation en 2025.

• **Commission Accompagnement à l'emploi**

Mme PAULT informe qu'il y a eu une demande d'accompagnement qui est en cours actuellement.

• **Commission Intergénération**

Mme PAULT informe que la plaquette animations est terminée et consultable sur le site internet de la Mairie.

• **CCAS**

Mme GODINEAU donne le compte rendu :

- Le nombre de personnes inscrites à Pôle Emploi diminue. Une nouvelle directrice, Mme VOLLET, actuellement en poste au CCAS de St Barthélemy d'Anjou, est attendue fin mars à la résidence autonomie.
- Nous arrivons au terme de l'Analyse des Besoins Sociaux.
- L'aide alimentaire se poursuit
- Le cycle du transport solidaire fonctionne bien.

• **Commission voirie**

Monsieur LÉGER indique qu'il est prévu une rencontre, le 4 mars avec une entreprise pour refaire le cheminement autour de l'étang.

• **Commission Sport**

Monsieur CUVELIER informe qu'il est envisagé d'installer une structure sportive couverte pour tout âge sur la commune pour un coût de 27 000€. Un financement à hauteur de 80% par l'Agence Nationale du Sport dans le cadre de l'organisation des JO de 2024, peut être éventuellement envisagé. Il y a un contact avec le référent sur cette question, au niveau régional.

• **Conseil Municipal des Jeunes**

Monsieur CUVELIER informe qu'une réunion du CMJ aura lieu le samedi 5 mars pour valider l'achat des tables et des balançoires. Il sera proposé aux jeunes une balade sur les chemins des guerres de Vendée pendant laquelle sera utilisée l'application « geocaching ». Cette application permet de découvrir en temps réel les environnements, les lieux historiques et/ou emblématiques.

Depuis deux ans, des tentatives pour organiser des rencontres entre les jeunes mozéens (16-25 ans) et les entreprises n'ont pu aboutir. Des démarches vont être initiées pour prendre contact avec les entreprises afin qu'elles puissent valider le projet.

• **Commission Environnement**

Monsieur RICHOU informe que :

- les résultats des études réalisées par les étudiants en horticulture vont bientôt être connus. Ces études portent sur la mise en place de « jardins partagés et fraîcheur » et du projet « une naissance, un arbre ».
- Il est prévu d'organiser une rencontre entre M. Merlin (association de pêche) et le CMJ pour travailler sur la création d'hôtels à insectes.
- Une animatrice de la Société EDEN nous accompagne sur la mise en place de panneaux sur la biodiversité.

• **Commission Education Enfance Jeunesse**

Mme CHABROUILAUD informe que

- les écoles ont été fermées une journée suite à la coupure d'eau que la commune a connue le 23 février.
- Un conseil à l'école publique aura lieu le 3 mars.
- Il est prévu, à la demande des familles, de proposer une visite de la restauration scolaire, la date reste à déterminer.
- Lors d'une prochaine commission, le règlement intérieur, ainsi que les tarifs devront être revus.

Fait à Mozé-sur-Louet le 3 mars 2022
Le Maire, Joëlle BAUDONNIÈRE



Les élections présidentielles

COMMENT VOTER LES 10 ET 24 AVRIL

Les deux bureaux de vote SALLE de l'AUBANCE seront ouverts de 8h à 19h. sans interruption, le dimanche 10 avril pour le premier tour et le dimanche 24 avril pour le second.

PAPIERS À FOURNIR :

Pour voter, il faut se munir **obligatoirement d'une pièce d'identité** : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo... La carte d'électeur est facultative mais il est recommandé de la présenter afin de faciliter le vote.

PROCURATION :

En cas d'empêchement le jour du vote, la procuration est possible.

Depuis le 1er janvier, il est désormais autorisé de donner procuration à un électeur qui ne vote pas dans votre commune. Il devra cependant se rendre dans votre bureau de vote pour glisser le bulletin à votre place.

La procuration peut se faire en se rendant au tribunal judiciaire ou à la brigade de gendarmerie de son lieu de domicile muni d'un justificatif d'identité. Il est possible de pré-remplir le formulaire sur service-public.fr et de l'imprimer.

Autre possibilité : faire la demande sur le site maprocuracion.gouv.fr il faut se connecter avec son identifiant FranceConnect et renseigner le numéro national d'électeur du mandataire (ce numéro est inscrit sur la carte électorale) ou son état civil complet. Cette démarche dématérialisée doit également être validée auprès de la gendarmerie.

RÈGLES SANITAIRES :

Les règles sanitaires en vigueur ne sont pas encore connues. Les bureaux de vote seront équipés en gel hydroalcoolique. Il est demandé aux électeurs de venir avec leur propre crayon pour émarger.

Les élections législatives

Un second scrutin national se tient cette année. Il s'agit des élections législatives qui permettront de désigner les députés qui siègeront à l'Assemblée Nationale.

Premier tour le dimanche 12 juin, second tour le dimanche 19 juin.



Solidarité pour l'Ukraine

Une collecte a été organisée par le CCAS en liaison avec l'association Anjou LVIV. Les mozéens ont répondu présents, ils ont été nombreux à venir déposer des produits de première nécessité, d'hygiène pour adultes et enfants, des couvertures, des produits de premiers secours... et aussi des dons. Des transports ont été organisés pour acheminer tous ces produits vers l'Ukraine.

Nous remercions les jeunes du CMJ qui ont aidé l'association Anjou-Lviv à charger des packs d'eau pour envoyer en Ukraine et sont allés voir comment s'organise la collecte de dons de l'association au local des Pensées.

Il est toujours possible de venir en aide en faisant des dons à l'association Anjou LVIV. Vous pouvez aussi contacter les membres de l'association si vous voulez aider pour l'accueil des familles.

Contacts : 06 75 45 82 36
anjou-lviv@orange.fr



SOLIDARITÉ

De nombreuses activités à la Résidence



Mardi gras et crêpes party aux Jonchères

Tous ont joué le jeu du déguisement, les résidents entourés de 10 bénévoles et du personnel. Et nous avons bien sûr fait sauter les crêpes. Joyeux moment pour ces retrouvailles.



Petite pause bien-être

A la résidence, des séances de massage bien-être pour nos seniors sont proposées par Delphine Plédran de Mozé. Ces séances apportent de la détente, de l'apaisement. Elles sont adaptées à la fragilité, la pudeur, au rythme et aux souhaits des personnes. Ce temps personnalisé, privilégié et bienveillant, favorise l'estime de soi et des autres.

Pour le moment 12 résidents en bénéficient gracieusement, ces séances sont financées par le forfait autonomie versé chaque année à l'établissement par l'Etat via le conseil départemental.

La résidence des Jonchères invite les retraités mozéens à certaines activités :

- séance de gymnastiques tous les jeudis de 10h30 à 11h30
- atelier mémoire : un vendredi sur deux à 15h
- atelier d'art floral, prochaine séance le jeudi 14 avril à 15h

Toutes ces séances sont dispensées par des professionnels.

Prenez contact auprès la résidence, au **02 41 45 72 45**, pour vous informer et/ou vous inscrire.

INFOS C.C.A.S

Suite au sondage effectué auprès des personnes de plus de 62 ans, veuillez trouver les réponses demandées ci-dessous.

TRANSPORT SOLIDAIRE :

Il est organisé par le CCAS et il permet de lutter contre l'isolement des personnes qui n'ont pas de moyen de transport.

Ce service n'a pas pour but de se substituer aux solidarités amicales et familiales, ainsi qu'aux moyens proposés par des professionnels. Il reste avant tout une démarche d'entraide.

Ce service s'adresse aux habitants de la commune, aux personnes majeures pour un besoin ponctuel, aux mineurs de plus de 13 ans avec une autorisation de déplacement signée par un représentant légal et aux mineurs de moins de 13 accompagnés d'un adulte.

Les déplacements sont assurés dans un rayon de 70 Km (aller et retour).

Le bénéficiaire aura au préalable demandé une inscription gratuite auprès du CCAS, il lui sera remis le règlement intérieur de cette action ainsi que le planning des chauffeurs.

Les demandes de transport sont effectuées au moins 3 JOURS A L' AVANCE auprès du chauffeur indiqué sur le planning constitué tous les 3 mois et remis à chaque bénéficiaire.

A l'issue du déplacement la personne transportée s'acquittera des frais kilométriques auprès du chauffeur. Un reçu est émis.

A ce jour ce service compte 10 bénévoles, le planning répond aux jours où ils se rendent disponibles aussi, nous faisons appel à de nouveaux bénévoles afin d'alléger les permanences de chacun d'eux.

VISITEURS A DOMICILE :

C'est un service proposé par le CCAS dont l'objectif est de rompre l'isolement par l'échange et la conversation.

- Créer du lien social avec d'autres personnes

- Participer à l'amélioration de la qualité de vie (possibilité de fournir des livres via la bibliothèque et d'assurer la lecture)

- Favoriser le maintien à domicile

Pour en bénéficier contacter le CCAS en mairie.

4 bénévoles assurent cette action en toute discrétion et confidentialité .Si vous êtes disponible, veuillez nous contacter.



Avis d'information d'élagage

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux : **d'élagage, abattage et débroussaillage de végétation** nécessaire à l'entretien des lignes Haute tension, vont être entrepris sur le territoire de notre commune, à dater du 21/03/2022 pour une durée d'environ 2 mois.

Communes traversées : Mozé-sur-Louet, Mûrs-Erigné, Saint-Melaine-sur-Aubance, Soulaines-sur-Aubance, Beaulieu-sur-Layon.

ENEDIS confie la préparation et l'exécution de ces travaux à l'entreprise : GC SERVICE FORESTIER Sarl. Ces travaux sont pris en charge par ENEDIS PAYS DE LA LOIRE.

Les produits de coupes sont laissés sur place à disposition du propriétaire.

Pour tout renseignement préalable à l'exécution de ces travaux, veuillez contacter :
Jérôme MARTINEAU - 06 77 41 44 91
jerome.gcsf@gmail.com



Optez pour un vélo à assistance électrique, la communauté de communes subventionne votre achat !

La Communauté de communes Loire Layon Aubance s'engage à développer des pratiques de mobilité plus durables et solidaires. Et concrètement, ça veut dire quoi ?

L'usage du vélo à assistance électrique permet de proposer une alternative à la voiture individuelle.

C'est pourquoi, la Communauté de communes vous accorde une aide financière à partir du **1^{er} avril 2022** :

- **une subvention de 200 €** pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou reconditionné,
- **une subvention de 200 €** pour l'achat d'un kit d'électrification installé par un professionnel,
- **une subvention de 350 €** pour l'achat d'un vélo cargo à assistance électrique neuf ou reconditionné.

Plus d'informations : <https://loire-layon-aubance.fr/vivre-habiter/mes-demarches-de-mobilite/>

Les VTT à assistance électrique ne sont pas éligibles car le dispositif promeut les déplacements du quotidien, utilitaires.

Ce dispositif n'est pas rétroactif. Avant toute demande, il est impératif de télécharger et lire le règlement.



Liberté d'expression à MOZÉ-SUR-LOUET

Depuis quelques semaines un panneau d'affichage libre a été installé au bout de la salle de sport du côté de l'étang des Ganaudières. Ce panneau a pour mission d'assurer la liberté d'opinion et de répondre aux besoins des associations.

Construisons ensemble les mobilités de demain !

Participez au comité des partenaires de la mobilité.

Vous êtes un particulier ? Une entreprise de 50 salariés ou plus ? Vous êtes concernés par les questions de déplacements ?

La Communauté de communes organise le **mercredi 29 juin 2022 à 18h00** un comité des partenaires de la mobilité, rassemblant gestionnaires de transports, représentants des communes, entreprises et habitants.

Pourquoi y participer ? Pour être informé des actions concrètes mises en place en matière de mobilité et de transport sur le territoire, mais surtout échanger sur ces projets et les offres de mobilité existantes (train, car, etc.). **Votre avis compte !**

Vous souhaitez intégrer le comité des partenaires ?
Envoyez vos coordonnées (prénom, nom, adresse mail, commune de résidence) à l'adresse :
mobilite@loirelayonaubance.fr
Vous recevrez une invitation !

De l'histoire, de la conduite, du cinéma à l'école Le Petit Prince

Les CM du petit Prince sur les traces de Julien BESNARD, ancien poilu mozéen



Vendredi 4 mars, les élèves de CM1/CM2 se sont rendus aux archives départementales du Maine-et-Loire. Ils ont pu observer de très anciens manuscrits, le plus vieux datant de l'an 800. « C'est incroyable ! », s'exclame Elijah impressionné. Aussi, ils ont eu la

chance de pouvoir pénétrer dans les archives, partie habituellement interdite au public. « Ça me donne envie de lire tous les livres ! », songe Baptiste. Enfin, un travail d'enquêteur autour de Julien BESNARD, ancien combattant de la première guerre mondiale, natif de Mozé. Nous avons découvert qu'il avait 3 petits frères qui étaient eux aussi parti à la guerre. Selon nos recherches, seul Auguste BESNARD, benjamin de la famille, aurait survécu à cette guerre et se serait marié en 1920 dans le Maine-et-Loire. Il serait décédé à Chavagnes-les-Eaux. Les élèves vont enquêter sur cette famille et la mettront à l'honneur lors de leur participation au concours ONACVG « Les Poilus de ma commune ». Ils font donc appel à toute personne qui aurait des informations sur la famille Besnard.

Le Petit Prince au cinéma de Thouarcé : les burlesques



Judi 3 mars, dans le cadre du dispositif «Ecole et cinéma, auquel participe l'école depuis plusieurs années, les élèves de la Grande Section au CM2, sont allés voir le film «Les burlesques». « C'était trop rigolo ! », s'exclame Arsène, élève de CP. En effet, ce film de genre burlesque a beaucoup plu aux

élèves. Les rires ont raisonné dans le cinéma de Thouarcé. « Les gags et le comique de répétition, j'ai adoré ! », indique Kalyssa, le sourire aux lèvres. Ce travail s'inscrit dans un projet culturel qui consiste à visionner 3 films par an. Les séances sont travaillées avant ou après en classe afin que les élèves puissent mettre du sens autour des films visionnés. Mme MERCIER précise que « La participation à « Ecole et cinéma » chaque année permet à tous les élèves de se construire une culture cinématographique. ».



Les CE2 du petit Prince diplômés du savoir-rouler

C'est fiers, heureux et émus que les élèves de CE2 ont reçu vendredi leur diplôme attestant de leur compétence dans le domaine cyclable. Après 9 séances d'apprentissage avec un moniteur agréé de l'UFOLEP, ils ont acquis et validé de nouveaux savoirs. « Nous avons vu une réelle évolution chez tous les élèves au fur et à mesure des séances. Tous ont pris de l'assurance sur leur vélo et sont davantage observateurs de ce qui les entoure. », indique Mme DURAND, enseignante de CE2/CM1. Alexis, fier, le diplôme en main s'exclame : « J'ai pu apprendre à mieux faire du vélo. Hamza était gentil et maintenant, je sais faire beaucoup plus de choses avec mon vélo. Vive l'an prochain que je continue les apprentissages ! ». Ce travail se poursuit avec les élèves de CM1 et de CM2 qui vont valider le palier 3 du savoir-rouler au début du mois d'avril.

Du côté de l'APE

Bientôt les vacances

Avec le carnaval organisé par la commune fin mars et la soirée Africaine proposée par l'APE début avril, tout le monde a été ravi de pouvoir se rencontrer et participer à des moments festifs ! Après une pause de 2 ans, ces deux événements étaient très attendus.

Préparation de festivités

L'APE, les parents d'élèves et l'équipe pédagogique s'associent dès à présent pour la préparation de la fin d'année et des temps de festivité suivants : spectacle et fête de l'école le samedi 25 juin. Vous pouvez vous y investir vous aussi en contactant l'APE pour être mis en relation avec Elodie BEDON, qui porte ce projet et que vous connaissez probablement dans son rôle d'élue Représentant des Parents d'Elèves.

100% des gagnants...

Chaque année, la fête de l'école est l'occasion de gagner de nombreux lots avec la tombola. Cette année encore, saisissez votre chance et tentez de remporter de nombreux cadeaux, dont les gros lots très intéressants (merci à Aurélie GAILLOT de gérer d'une main de maître cette

très grande mission qui lui est confiée). Si vous connaissez des structures/entreprises qui offrent des lots, pas d'hésitation, foncez !!

Vous pouvez dès à présent acheter des tickets, pour vous, vos familles, vos voisins ou même pour vos animaux de compagnie...

> Jouons tous ensemble

Charade

- Mon premier vient après B
- Mon deuxième se trouve au milieu du visage
- Mon troisième est le nom de famille de la chanteuse de « Poupée de cire, poupée de son »
- Mon tout est un pays

On ne dit pas

- On ne dit pas « Maîtresse » mais « Mes nattes »

Rébus



Contactez-nous par mail à :
ape.lepetitprince.moze@gmail.com

ou suivez sur Facebook :
APElepetitprince mozé

Le goût du beau dans le geste et le regard à l'école du Prieuré

Durant cette quatrième période de l'année, les élèves de l'école du Prieuré poursuivent leur thème d'année « Tous les goûts sont dans ma nature » grâce au sport mais aussi au travers de la beauté qui attire l'œil.



De l'expression corporelle chez les maternelles

Aux côtés de Lauriane et Fanny, étudiantes à l'IRSS d'Angers les élèves de TPS-PS-MS vivent des séances d'expression corporelle dans la Salle des Sports et le dojo de la commune chaque lundi après-midi. Ils apprennent à découvrir leur corps, à être à l'aise avec lui et essaient de prendre conscience de leur respiration. Pour cela ils réalisent des exercices de nettoyage de leur corps, tapotent des parties de leur corps, se mettent dans des positions d'animaux, d'arbres, de train, au fil d'une histoire racontée et s'initient aussi à des postures yogiques. Des moments d'amusement et de connaissance de soi avec dynamisme et douceur en même temps !

Partenariats UGSEL et IRSS

Les enfants, tout au long de l'année, bénéficient de partenariats avec l'UGSEL : ils profitent, selon leur âge et la période, de la présence et de l'expertise de différents intervenants. Cette année, le hockey, le ping-pong et l'athlétisme ont été mis à l'honneur.

Les CE ont fait de l'athlétisme avec Emeric, cadre technique fédéral du comité FFA 49 athlétisme. Ils se sont initiés au saut à la perche !!!

les règles de sécurité primordiales pour ce sport, les enfants ont ensuite appris à tenir correctement leur crosse. Grâce à des jeux, ils ont travaillé les aspects techniques du hockey tout en s'amusant.

Ravis de cette première séance, ils ont attendu avec impatience les suivantes et surtout celle durant laquelle ils pourront faire des matchs !

Des étudiants à l'école



Pour la période déclinant « le goût du beau », 12 étudiants de l'Institut Agro (Campus d'Angers) sont venus proposer des ateliers à l'école : les PS et MS se sont initiés au Land'Art. Les autres élèves ont participé à des ateliers « Fruit ou Pas Fruit ? ». Les trois classes de la Petite Section au CE se sont rendues à Angers le

18 mars pour visiter l'Expo Flo organisée par les étudiants de l'Institut Agro.

Acrosport et cirque en 6S-CP



Les étudiants de l'IRSS nous initient à l'acrosport. « C'est comme de la gymnastique où l'on peut faire des figures ou des pyramides à plusieurs », explique Jules.

Mais avant de s'aventurer dans des figures difficiles, nous apprenons à repérer et compter nos appuis au sol. Il faut que ceux-ci soient stables avant de construire des pyramides solides. Nous poursuivrons ces séances par une séquence d'initiation aux arts du cirque et apprendrons à jongler avec différents matériaux : massues, balles, foulards »

Hockey pour les 6S/CP et pour les CM1/CM2

Les élèves de nos classes ont découvert pour la première fois le hockey. Après avoir écouté

Classe découverte à Paimpol pour les CM

La classe de CM a mis les voiles du 14 mars au 18 mars en direction de Paimpol. Les enfants ont pu raconter leurs aventures sur leur carnet de voyage, ce qui leur ont permis d'affiner leur goût du beau !

Sophie Rousseau, cheffe d'établissement, reste à votre disposition pour toute demande de rendez-vous concernant les inscriptions. Vous pouvez la contacter par téléphone au **02 41 45 72 60** ou par mail à **moze.leprieure@ec49.fr**.

Du côté de l'APEL



Vente des gâteaux Bijou

Nous avons proposé une vente de gâteaux Bijou en mars. Nous avons vendu 366 boîtes ce qui nous a permis de financer la sortie à Angers des maternelles, GS-CP et CE. Cette année, nous avons instauré un concours du meilleur vendeur. Bravo à la famille qui a vendu 52 boîtes de gâteaux !

Kermesse

La commission kermesse a commencé ses réflexions pour l'organisation de cet événement tant attendu qui se déroulera le **dimanche 26 juin**.

marché de printemps

Cette année, la commission printemps propose une nouvelle formule pour cet événement. Il y aura le traditionnel bon de commande avec des plants, des fleurs, des saucissons, des fromages de chèvre, des bières, des limonades, des barquettes de fraises et des paniers de légumes.

Nous vous invitons également à un marché d'artisans et producteurs locaux le **samedi 21 mai de 10h à 13h** dans la cour de l'école. N'hésitez pas à venir y faire un tour.



Mémento

Médecins

Dr ROUX - Dr BONNETBLANC

1, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 31 58

Consultations du lundi au vendredi toute la journée et le samedi matin. Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Pharmacie

Mme Annabelle COINTEREAU

2, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 70 33

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 10h - 12h30 / 15h - 19h30

- Du mardi au vendredi :

9h - 12h30 / 15h - 19h30

- Samedi : 9h - 14h30

Dentistes

Dr Elise CHOUKROUN

et **Dr Sophie BRANCHEREAU**

12, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 34 69

Cabinet ouvert lundi, mardi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h,

le mercredi de 9h à 14h

Fermeture : le jeudi

Masseurs-Kinésithérapeutes

M. Philippe BOURDEAU

M. Fabrice MENANTEAU

14, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 71 85

Consultations sur rendez-vous : Lundi,

mercredi, vendredi de 8h00 à 12h30 et de

14h00 à 20h00. Mardi et Jeudi de 9h00 à

12h30 et de 14h00 à 19h00.

Visites à domicile le mardi et jeudi matin.

Infirmières D.E.

Mme Marie-Line MANCEAU

et **Mme Florence MARTEL**

Centre Commercial La Fontaine

Tél. 02 41 45 30 00

Soins, piqûres, prises de sang à domicile

ou au cabinet. Permanences au cabinet le

matin sans rendez-vous le mardi, mercredi,

vendredi et samedi de 7h à 7h30 et le soir

sur rendez-vous du lundi au vendredi, et le

samedi de 11h30 à 12h.

Assistante sociale

Régime général

Mme NUYS

Maison des Solidarités

39, rue Abel Boutin Desvignes

49130 Les Ponts-de-Cé

Tél. 02 41 79 75 10

Relais Poste

S'adresser à la boulangerie

12, rue de la Fontaine

MSA

Mme GUERINET

Centre Social de Thouarcé (mardi matin)

Tél. 02 41 54 06 44

Taxis

TAXI YOANN - GOASDOUÉ Yoann

Tél. 06 45 79 47 17

MT LOUISE TAXI - IDLKAID Abdellatif

Tél. 06 58 62 38 45

Serrurerie

Guillaume MARIE

ZA du Landreau - Mozé-sur-Louet

Tél. 06 74 24 81 80

24h/24, 7j/7, urgence,

ouverture de portes et vitrerie.

Correspondants presse

Le Courrier de l'Ouest Anne-Lise SEPTANS

annelise.septans@gmail.com

Bibliothèque

7 rue Saint-Samson - Tél. 02 41 45 35 10

bibliotheque.mozesurlouet@orange.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 16h - 18h30

- Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h30

- Vendredi : 16h - 18h30

- Samedi : 10h - 12h30

Permanences aide

informatique

à la bibliothèque

Chaque lundi de 14h15 à 16h15 sur

inscription auprès de Nicolas Pascuito

Tél. 06 87 91 76 07

Permanences

de l'adjointe au CCAS

Chaque 1^{er} samedi du mois

de 10h à 11h30 sur RDV

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi : 9h - 12h

- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Tél. 02 41 45 31 66

Téléphone d'astreinte

(en cas d'urgence) élus Mozé-sur-Louet :

Tél. 07 88 77 70 09

Agenda

Enquête INSEE

Du 23 mars au 16 avril

L'INSEE effectuera une enquête statistique sur les loyers et les charges, dans le but de connaître l'état de notre économie et de l'inflation dans le contexte sanitaire actuel. Cette enquête, à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt général par le Conseil National de l'Information Statistique. Merci de réserver un bon accueil à Madame Fauchoux qui est désignée enquêtrice sur notre commune.

Marché de printemps

Samedi 21 mai

De 10h à 13h, dans la cour de l'école du Prieuré, à Mozé-sur-Louet

Création du lip dub de Mozé-sur-Louet

Vendredi 10 juin

(clip promotionnel de la commune) déambulation sur les lieux publics

Activités jeux grandeur nature

Vendredi 24 juin

À partir de 19h, à l'étag.

Activités jeux, autour d'un repas partagé et d'un apéritif offert par la commune.

Kermesse

Dimanche 26 juin

de l'école du Prieuré,

à Mozé-sur-Louet

Fête de l'école

Samedi 25 juin

Le Petit Prince, à Mozé-sur-Louet

On parle de vous dans le Petit Mozéen !

Si vous souhaitez faire paraître un article, merci d'envoyer vos pièces à l'adresse : communication@mozésurlouet.fr avant le 10 de chaque mois, pour une distribution le mois suivant (vos événements devront être annoncés 1 mois avant).